



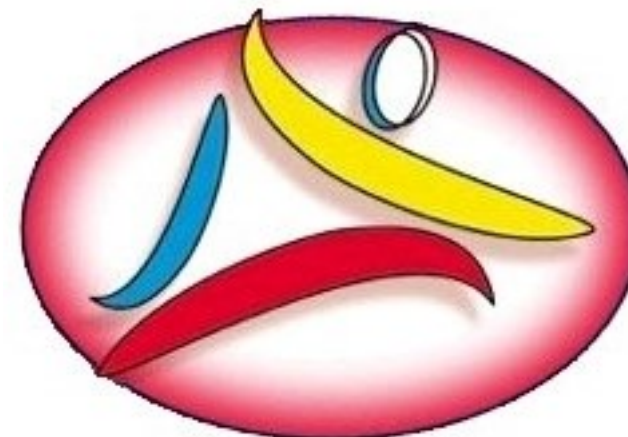
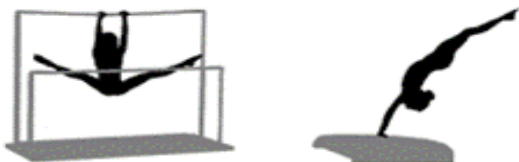
Pièces à fournir lors de l'inscription :

*Certificat médical d'aptitude datant de moins de 3 mois
uniquement pour les personnes majeures.*

AVEC LA MENTION (PRATIQUE DE LA GYM EN COMPETITION)

- 2 photos d'identité avec nom et prénom au dos
 - Fiche d'inscription dûment remplie
 - Chèque de cotisation à l'ordre de SCO Ste Marguerite
(Possibilité de payer en plusieurs fois)
- Chèque, espèces, chèques vacances, carte collégien*

Aucun dossier incomplet ne sera accepté
Aucun remboursement ne sera effectué
en cas de désistement en cours d'année



Gymnastique aux agrès 2021–2022

BABY GYMS (3 à 5 ans)	180 €	<input type="checkbox"/>	CRITERIUM FILLES	300 €	<input type="checkbox"/>
CHALLENGES FILLES	250 €	<input type="checkbox"/>	CRITERIUM GARCONS	300 €	<input type="checkbox"/>
CHALLENGES GARCONS	250 €	<input type="checkbox"/>	PRECRIT G/F	270 €	<input type="checkbox"/>

SCO SAINTE MARGUERITE
1 Boulevard de la PUGETTE
13009 MARSEILLE
04.91.75.24.24

www.scostemarguerite.com

NOM : Prénom :

Date de naissance :

Adresse

.....

Portable Père: Portable Mère: E-mail (obligatoire) :

Si adhésion à une autre section du club , laquelle :

Si l'adhérent est collégien, fournir la photocopie de la carte collégien

Pour les adhérents mineurs

NOM et Prénom du Responsable légal :

Adresse (si différente de l'adhérent) :

Adhésion Renouvellement
2021—2022

PARTICIPATION AUX COMPETITIONS

OUI NON

ACHAT DE LA TENUE

OUI NON

Autorise les responsables à prendre toutes les mesures d'urgence qui s'imposent en cas d'accident, notamment appel des pompiers.

Le montant de l'adhésion n'est ni cessible, ni transmissible, ni remboursable. Il est fixé par l'Assemblée Générale (article 5 des statuts du Club)

- Le responsable légal déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de la section et aux statuts de, l'association et accepte celui-ci.
- L'adhérent ou son représentant légal, autorise la SCO Ste MARGUERITE, à utiliser des images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il peut paraître, prises à l'occasion de l'activité au sein du club, sur tout support, y compris documents, promotionnels ou publicitaires, pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements et les traités en vigueur.
- oui non *
- Il est conseillé à chaque adhérent de souscrire une assurance individuelle accident.
- J'autorise expressément la SCO Ste Marguerite a détenir les données personnelles me concernant et à les utiliser dans le cadre de mon adhésion à l'association.
- Ces données pourront être versées par la SCO Ste Marguerite pour des raisons administratives et de fonctionnements pendant un délai de 5 ans à compter de la fin de mon adhésion.

oui non *

L'adhésion est subordonnée à l'accord concernant la mention ci-dessus.

La SCO Ste Marguerite est en conformité avec la loi du 25 mai 2018 concernant le RGPD.

L'adhérent ou son représentant accepte de recevoir des offres privilégiées des partenaires de la SCO Sainte Marguerite oui non*

IMPORTANT :

Les parents doivent s'assurer que le cours aura bien lieu.et sont responsables avant et après le cours.

Marseille le

Signature de l'adhérent ou du responsable légal

* cochez la bonne case

Conformément la loi, vous disposez à tout moment d'un droit d'accès, modification et suppression des données.